

## MAIRIE DE DAUX

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal de DAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.

En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19 juin 2024

<u>Objet</u>
<b>Tarifs</b>
<b>Restauration Scolaire 2024 / 2025</b>
<u>Délibération</u> 25.06.2024-02

PRÉSENTS : ALBERT Patrick, BIRELLO Enzo, BOUVIER Mélanie, BRIENTIN Amélie, CHEVALLIER Michel, GAUBERT Véronique, GÉRAUD Yves, JORGE Magali, LAGORCE Patrice, LÉAUTÉ Yves, PAILHE Milène, SANDREAU Claude, SENNOU Nicole et ZABOTTO David.

ABSENTS EXCUSÉS : BERNARD Denis, BIRELLO Danielle, BENETEAU Pascal, HUMAYOU Martine et VAISSIÈRES Fabienne

PROCURATION : BIRELLO Danielle à GAUBERT Véronique

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CHEVALLIER Michel

Monsieur le Maire expose que la Commission Scolaire souhaite, pour les enfants, différencier les tarifs de la Restauration Scolaire suivant le quotient familial, les tranches étant identiques à celles retenues pour les tarifs A.L.A.E. Par ailleurs, compte tenu du décret n° 2006-753 du 29.06.2006 autorisant l'augmentation du prix des cantines scolaires, il convient de porter le prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024 à :

<b>Q.F.</b>	<b>Jusqu'à 400 €</b>	<b>De 401 à 750 €</b>	<b>De 751 à 1.150 €</b>	<b>De 1.151 à 1.500 €</b>	<b>De 1.501 à 2.000 €</b>	<b>De 2001 à 2.500 €</b>	<b>A partir de 2.501 €</b>
Tarif	2,50 €	3,11 €	3,66 €	3,81 €	4,12 €	4,32 €	4,55 €

Pour les adultes : le prix du repas est fixé à 4,01 €.

Une réduction de 50 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant sera appliquée.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- Accepte la proposition de Monsieur le Maire dans sa totalité,
- Décide d'imputer la recette à l'article 7067 du budget communal.

**AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS**

Le Maire,  
**Patrice LAGORCE**